Armashine Protectant

Safety Data Sheet

according to the Hazardous Products Regulation (February 11, 2015)
Issue date: 2/9/2017 Revision date: 23/11/2023 Version: 2.0

SECTION 1: Identification

1.1. Product identifier

Product form	:	Mixture
Product name	:	Armashine Protectant
Product code	:	192/193/194

1.2. Recommended use and restrictions on use

Recommended uses and restrictions	:	Protectant/Cleaner

1.3. Supplier

Kleen-Flo Tumbler ind. Ltd.
75 Advance Boulevard
Brampton, ONT, L6T 4N1
CANADA
T 905-793-4311

1.4. Emergency telephone number

Emergency number	:	905-793-4311 (Monday to Friday 8.30am to 4.30pm EST) (English Language only)

SECTION 2: Hazard identification

2.1. Classification of the substance or mixture

Classification (GHS CA)

Asp. Tox. 1	H304	May be fatal if swallowed and enters airways.

2.2. GHS Label elements, including precautionary statements

GHS-CA labelling

Hazard pictograms (GHS-CA) :

Signal word (GHS CA) : Danger

Hazard statements (GHS-CA) : H304 - May be fatal if swallowed and enters airways.

Precautionary statements (GHS-CA) : P301+P310 - IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER or doctor.
P331 - Do NOT induce vomiting.
P405 - Store locked up.
P501 - Dispose of contents/container to a licensed hazardous-waste disposal contractor or collection site except for empty clean containers which can be disposed of as non-hazardous waste.

2.3. Other hazards

No additional information available

2.4. Unknown acute toxicity (GHS CA)

Not applicable

SECTION 3: Composition/information on ingredients

3.1. Substances

Not applicable

3.2. Mixtures

Name	Chemical name / Synonyms	Product identifier	%
White mineral oil, petroleum	White mineral oil / Oils, white mineral, petroleum / White mineral oil (petroleum) / Paraffin oil / White oil / White mineral oil, petroleum (A highly refined petroleum mineral oil consisting of a complex combination of hydrocarbons obtained from the intensive treatment of a petroleum fraction with sulfuric acid and oleum, or by hydrogenation, or by a combination of hydrogenation and acid treatment. Additional washing and treating steps may be included in the processing operation. It consists of saturated hydrocarbons having carbon numbers predominantly in the range of C15-50.) / Mineral oils, petroleum / Mineral oil, white / Mineral oil / Petroleum mineral oil / Petroleum oil / Mineral oils / Petroleum paraffinic oil / Distillates (petroleum), hydrotreated middle / mineral oil	CAS-No.: 8042-47-5	60 - 80

Comments : *Chemical name, CAS number and/or exact concentration have been withheld as a trade secret

SECTION 4: First-aid measures

4.1. Description of first aid measures

First-aid measures after inhalation : If breathing is difficult, remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Get medical advice/attention if you feel unwell.

First-aid measures after skin contact : If irritation occurs, flush skin with plenty of water. Get medical attention if irritation persists.

First-aid measures after eye contact : In case of contact, immediately flush eyes with plenty of water. Remove contact lenses, if worn. If irritation persists, get medical attention.

First-aid measures after ingestion : IF SWALLOWED: Do NOT induce vomiting. Immediately call a POISON CENTER/doctor.

4.2. Most important symptoms and effects (acute and delayed)

Symptoms/effects after inhalation : May cause respiratory tract irritation.

Symptoms/effects after skin contact : May cause skin irritation. Symptoms may include redness, drying, defatting and cracking of the skin.

Symptoms/effects after eye contact : May cause eye irritation. Symptoms may include discomfort or pain, excess blinking and tear production, with possible redness and swelling.

Symptoms/effects after ingestion : May be fatal if swallowed and enters airways. This product may be aspirated into the lungs and cause chemical pneumonitis. May cause stomach distress, nausea or vomiting.

4.3. Immediate medical attention and special treatment, if necessary

Other medical advice or treatment : Symptoms may not appear immediately. In case of accident or if you feel unwell, seek medical advice immediately (show the label or SDS where possible).

SECTION 5: Fire-fighting measures

5.1. Suitable extinguishing media

Suitable extinguishing media : Treat for surrounding material.

5.2. Unsuitable extinguishing media

Unsuitable extinguishing media : Do not use water jet.

5.3. Specific hazards arising from the hazardous product

Fire hazard : Products of combustion may include, and are not limited to: oxides of carbon. Irritating fumes.

5.4. Special protective equipment and precautions for fire-fighters

Protection during firefighting : Keep upwind of fire. Wear full fire fighting turn-out gear (full Bunker gear) and respiratory protection (SCBA).

SECTION 6: Accidental release measures

6.1. Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

General measures : Use personal protection recommended in Section 8. Isolate the hazard area and deny entry to unnecessary and unprotected personnel.

6.2. Methods and materials for containment and cleaning up

For containment : Contain and/or absorb spill with inert material (e.g. sand, vermiculite), then place in a suitable container. Do not flush to sewer or allow to enter waterways. Use appropriate Personal Protective Equipment (PPE).

Methods for cleaning up : Scoop up material and place in a disposal container. Provide ventilation.

6.3. Reference to other sections

For further information refer to section 8: "Exposure controls/personal protection"

SECTION 7: Handling and storage

7.1. Precautions for safe handling

Precautions for safe handling : Avoid contact with skin and eyes. Avoid breathing dust/fume/gas/mist/vapours/spray. Do not swallow. Handle and open container with care. When using do not eat, drink or smoke.

Hygiene measures : Launder contaminated clothing before reuse. Wash hands before eating, drinking, or smoking.

7.2. Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Storage conditions : Keep out of the reach of children. Keep container tightly closed. Store in a dry, cool and well-ventilated place.

SECTION 8: Exposure controls/personal protection

8.1. Control parameters

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
USA - ACGIH - Occupational Exposure Limits	
ACGIH OEL TWA	5 mg/m³ (mist)

8.2. Appropriate engineering controls

Appropriate engineering controls	:	Use ventilation adequate to keep exposures (airborne levels of dust, fume, vapor, etc.) below recommended exposure limits.
Environmental exposure controls	:	Maintain levels below Community environmental protection thresholds.

8.3. Individual protection measures/Personal protective equipment

Hand protection:
Wear suitable gloves.

Eye protection:
Safety glasses or goggles are recommended when using product.

Skin and body protection:
Wear suitable protective clothing

Respiratory protection:
In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment. Respirator selection must be based on known or anticipated exposure levels, the hazards of the product and the safe working limits of the selected respirator.

Other information:

Do not eat, smoke or drink where material is handled, processed or stored. Wash hands carefully before eating or smoking. Handle according to established industrial hygiene and safety practices.

SECTION 9: Physical and chemical properties

9.1. Information on basic physical and chemical properties

Physical state	:	Liquid
Appearance	:	Clear oily liquid.
Colour	:	Water white.
Odour	:	Lemon.
Odour threshold	:	No data available
pH	:	No data available
Relative evaporation rate (butylacetate=1)	:	No data available
Relative evaporation rate (ether=1)	:	No data available
Melting point	:	No data available
Freezing point	:	No data available
Boiling point	:	> 251 °C
Flash point	:	> 94 °C TCC
Auto-ignition temperature	:	No data available
Decomposition temperature	:	No data available
Flammability (solid, gas)	:	Non flammable.
Vapour pressure	:	No data available
Relative vapour density at 20 °C	:	No data available
Relative density	:	0.838

Solubility	:	No data available
Partition coefficient n-octanol/water	:	No data available
Viscosity, kinematic	:	8 mm²/s
Explosive limits	:	No data available

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
Flash point	> 115 °C (open cup)

9.2. Other information

No additional information available

SECTION 10: Stability and reactivity

Reactivity	:	No dangerous reaction known under conditions of normal use.
Chemical stability	:	Stable under normal storage conditions.
Possibility of hazardous reactions	:	No dangerous reaction known under conditions of normal use.
Conditions to avoid	:	Heat. Incompatible materials.
Incompatible materials	:	Strong oxidizers.
Hazardous decomposition products	:	May include, and are not limited to: oxides of carbon. Irritating fumes.
Hardening time:	:	No additional information available

SECTION 11: Toxicological information

11.1. Information on toxicological effects

Acute toxicity (oral)	:	Not classified.
Acute toxicity (dermal)	:	Not classified.
Acute toxicity (inhalation)	:	Not classified.

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
LD50 oral rat	> 5000 mg/kg

Skin corrosion/irritation	:	Not classified.
Serious eye damage/irritation	:	Not classified.
Respiratory or skin sensitization	:	Not classified.
Germ cell mutagenicity	:	Not classified.
Carcinogenicity	:	Not classified.
Reproductive toxicity	:	Not classified.
STOT-single exposure	:	Not classified.
STOT-repeated exposure	:	Not classified.
Aspiration hazard	:	May be fatal if swallowed and enters airways.

Armashine Protectant	
Viscosity, kinematic	8 mm²/s

Symptoms/effects after inhalation	:	May cause respiratory tract irritation.
Symptoms/effects after skin contact	:	May cause skin irritation. Symptoms may include redness, drying, defatting and cracking of the skin.
Symptoms/effects after eye contact	:	May cause eye irritation. Symptoms may include discomfort or pain, excess blinking and tear production, with possible redness and swelling.
Symptoms/effects after ingestion	:	May be fatal if swallowed and enters airways. This product may be aspirated into the lungs and cause chemical pneumonitis. May cause stomach distress, nausea or vomiting.
Other information	:	Likely routes of exposure: ingestion, inhalation, skin and eye.

SECTION 12: Ecological information

12.1. Toxicity

Ecology - general	:	May cause long-term adverse effects in the aquatic environment.
Hazardous to the aquatic environment, short–term (acute)	:	Not classified.
Hazardous to the aquatic environment, long–term (chronic)	:	Not classified.

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
LC50 - Fish [1]	> 10000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus)

12.2. Persistence and degradability

Armashine Protectant	
Persistence and degradability	Not established.

12.3. Bioaccumulative potential

Armashine Protectant	
Bioaccumulative potential	Not established.

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
Partition coefficient n-octanol/water	> 6

12.4. Mobility in soil

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
Partition coefficient n-octanol/water	> 6

12.5. Other adverse effects

Ozone	:	Not classified.

SECTION 13: Disposal considerations

13.1. Disposal methods

Product/Packaging disposal recommendations	:	This material must be disposed of in accordance with all local, state, provincial, and federal regulations. The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible.

SECTION 14: Transport information

In accordance with TDG

14.1. UN number

Not regulated for transport

14.2. UN proper shipping name

Proper Shipping Name (TDG)	:	Not applicable

14.3. Transport hazard class(es)

TDG

Transport hazard class(es) (TDG) : Not applicable

14.4. Packing group

Packing group (TDG) : Not applicable

14.5. Environmental hazards

Other information : No supplementary information available.

14.6. Special precautions for user

Special transport precautions : Do not handle until all safety precautions have been read and understood.

TDG

No data available

14.7. Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code

Not applicable

SECTION 15: Regulatory information

15.1. National regulations

All components of this product are listed, or excluded from listing, on the Canadian DSL (Domestic Substances List) and NDSL (Non-Domestic Substances List) inventories.

15.2. International regulations

No additional information available

SECTION 16: Other information

Issue date	:	02/09/2017
Revision date	:	23/11/2023
Indication of changes	:	SDS update
Other information	:	None.
Prepared by	:	Kleen-Flo Tumbler Ind. Ltd.

Guidelines for SDS Use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

Safety Data Sheet (SDS), Canada

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.

Armashine Protecteur

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)
Date d'émission: 2017-02-09 Date de révision: 23/11/2023 Version: 2.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	:	Mélange
Nom du produit	:	Armashine Protecteur
Code du produit	:	192/193/194

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions	:	Protecteur/Nettoyant

1.3. Fournisseur

Kleen-Flo Tumbler ind. Ltd.
75 Advance Boulevard
Brampton, ONT, L6T 4N1
CANADA
T 905-793-4311

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	:	450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en français seulement)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :

Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS CA) : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331 - NE PAS faire vomir.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une entreprise autorisée de traitement des déchets dangereux ou dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux excepté pour les récipients vides nettoyés qui peuvent être éliminés comme des déchets banals

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Huile minérale blanche (pétrole)	Huile minérale blanche / Pétrole (huiles minérales)	n° CAS: 8042-47-5	60 - 80

Remarques : *Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Traiter pour les matériaux environnants.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Des fumées irritantes.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	5 mg/m³ (mist)

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants appropriés.

Protection oculaire:
Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:
Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Liquide
Apparence	:	Liquide huileux clair
Couleur	:	Eau blanche
Odeur	:	Citron
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	> 251 °C
Point d'éclair	:	> 94 °C TCC
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ininflammable
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	0,838
Solubilité	:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	8 mm²/s
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
Point d'éclair	> 115 °C (open cup)

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	:	Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions normales d'entreposage.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Chaleur. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	:	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Des fumées irritantes.
Temps de durcissement:	:	Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	:	Non classé.
Toxicité aiguë (voie cutanée)	:	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	:	Non classé

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé
Danger par aspiration	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Armashine Protecteur	
Viscosité, cinématique	8 mm²/s

Symptômes/effets après inhalation	:	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	:	Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	:	Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Autres informations	:	Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	:	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	:	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long–terme)	:	Non classé

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
CL50 - Poisson [1]	> 10000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus)

12.2. Persistance et dégradabilité

Armashine Protecteur	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Armashine Protecteur	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	> 6

12.4. Mobilité dans le sol

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	> 6

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

TDG

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission	:	02-09-2017
Date de révision	:	23/11/2023
Indication de changements	:	Mise à jour de la FDS
Autres informations	:	Aucun.
Préparé par	:	Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.